

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, le DIX-HUIT AVRIL à 18 Heures,

Le Conseil municipal de la Ville de LAMBERSART, légalement convoqué le 11 Avril 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Nicolas BOUCHE, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 35

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. BOUCHE Nicolas, Maire ; Mme GERBER Héloïse, M. BERTIN Pierre, Mme PICHONAT Emmanuelle, M. LEMTIRI Kacem, Mme LEROY-LAIDEBEUR Barbara, M. DUMEZ Gilles, Mme LUCOT Pascale, M. LAOUTID Fouad, Mme DEWAS Sabine, M. MAGDELAINE Emmanuel, Mme COUSIN Chantal, M. HUBERT Thomas, Adjoints ; Mme GORISSE Marie-Christine, M. BURLION Nicolas, Mme RAMON Anne, M. DE RYCKE Xavier, Mme CACHEUX Martine, M. LEKIEFFRE Guillaume, Mmes DOUTRIAUX Céline, NISOLLE Christine, MM. LEMBREZ Bertin, BLANQUART David, Mmes PILLA Claire, DOMRAULT-TANGUY Carole ; Mmes LARVENT Vanessa, HENOQUE Brigitte, M. FRAPPART Laurent ; M. MAZEREEUW Alain ; MM. PIRA Pierre-Yves, BOISSE Julien, Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS *au sens de l'Article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :*

M. PIERROT Antoine, Adjoint [pouvoir à Mme PICHONAT Emmanuelle] ;

M. MOUKRIM Yassir, Conseiller municipal délégué [pouvoir à M. BLANQUART David] ;

M. VASSEUR Quentin, Conseiller municipal délégué [pouvoir à M. LEMTIRI Kacem] ;

M. CAUDRON Christophe, Conseiller municipal [pouvoir à M. FRAPPART Laurent].

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. LEMBREZ Bertin.

O B J E T

N°24

FINANCES LOCALES - CONTRIBUTIONS BUDGÉTAIRES

MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

.../...

RAPPORT DU MAIRE

Les locaux municipaux repris ci-dessous sont mis à la disposition des associations locales, et / ou de tout demandeur éventuel.

Les tarifs de location de salles socioculturelles, sportives et administratives, la prestation régisseur son et lumière des salles Malraux et Pré Fleuri, ainsi que les prestations associées à l'occupation de ces locaux, ont été arrêtés par délibérations n°32 du 19 février 2007 (salles du Colysée), n°9 du 31 mars 2016 (salons centre De Gaulle, salle Liévin et Pré fleuri), n°10 du 3 octobre 2016 et par décisions n°20220097 du 4 juillet 2022 (école de musique) et n° 20230044 du 30 mars 2023 (prestations son et lumières).

Il y a lieu d'actualiser les tarifs de location des salles pour :

- Salle André Malraux, place Félix Clouet des Pesruches,
- Castel St Gérard, avenue Le Nôtre, et Centre Culturel 152 rue de Lille,
- Centre Eugène Duthoit, rue Henri de Moraes,
- Centre Jules Maillot, 12 rue Champêtre,
- Ferme du Mont Garin, 210 rue de Verlinghem,
- Salle de la Cité Familiale, 6 rue Jean Levasseur,

Pour les salles listées ci-dessous, les tarifs de 2016 restent en vigueur :

- Salle Marcelle Honvault, 14 rue Marcel Derycke,
- Salle Marcel Caloone (Hôtel de Ville), 19 avenue Georges Clémenceau, ?
- Salle Liévin (Hôtel de Ville), 19 avenue Georges Clémenceau,
- Salle du Pré Fleuri, Parc de l'Hôtel de Ville, 141 rue de la Carnoy,
- Salle Norbert Ségard, rue du Maréchal Juin,
- Salle Georges Delfosse, 81 allée Georges Delfosse
- Salle du Béguinage, allée du Béguinage,
- Salle Sainte Cécile, avenue Sainte Cécile,
- Salle de Canteleu, rue Lavoisier,
- Salles polyvalentes 1^{er} étage pôle animation
- Salles du Colysée,
- Salons du Centre de Gaulle.

Il est précisé que le Centre Charles De Gaulle et le Colysée bénéficient d'un tarif particulier (tarifications reprises en annexes).

Tarif des locations de salles et autres prestations diverses

locaux	catégories tarif	LAMBERSART				
Salle André Malraux Grande salle :	<u>du 1/10 au 30/4</u>	Soirée	1300 €	2000 €	140 €	
		Réunion	900 €	1500 €	140 €	
	<u>du 1/5 au 30/9</u>	Soirée	1200 €	1800 €	140 €	
		Réunion	800 €	1200 €	140 €	
	Hall :	<u>du 1/10 au 30/4</u>	Soirée	750 €	1100 €	2 Halls 120 €
			Réunion	650 €	900 €	1 Hall 90 €
		<u>du 1/5 au 30/9</u>	Soirée	650 €	950 €	2 halls 120 €
			Réunion	550 €	750 €	1 hall 90 €
Castel Saint Gérard Grande salle :		Soirée	650 €	950 €	100 €	
		Réunion	350 €	550 €	90 €	
		Réunion	120 €	180 €	60 €	
Centre Eugène Duthoit Grande salle :		Soirée	650 €	950 €	100 €	
		Réunion	350 €	450 €	90 €	
		Réunion	120 €	180 €	60 €	
Centre Jules Maillot Grande salle :		Réunion	350 €	450 €	90 €	
		Réunion	120 €	180 €	60 €	
Ferme du Mont Garin Aile gauche :		Soirée	700 €	900 €	100 €	
		Réunion	350 €	450 €	90 €	
		Réunion	130 €	180 €	60 €	
Salle de la Cité Familiale Salle n°1 ou Salle n°2 :		Réunion	250 €	300 €	60 €	
		Réunion	350 €	450 €	90 €	
Salle Marcelle Honvault Salle n°1 ou Salle n°2 :		Réunion	55 €	110 €	55 €	
		Réunion	170 €	341 €	75 €	
Salle administrative Caloone (tarif la demie journée)		Réunion	115 €	231 €	55 €	
Salle administrative Liévin jouxant la salle des mariages		Réunion	55 €	110 €	55 €	
		Réception	75 €	100 €	50 €	
Salle du Pré Fleuri		Réunion	231 €	462 €	82 €	
Salle de sports Norbert Ségard		Réunion	1140 €	2281 €	132 €	
		Manifestation sportive				
Centre Sportif Georges Delfosse Salle omnisports		Réunion	1140 €	2281 €	132 €	
		Manifestation sportive				

Salle de sports du Béguinage	Réunion Manifestation sportive	550 €	1100 €	93 €
Salle de sports Sainte Cécile	Réunion Manifestation sportive	550 €	1100 €	93 €
Salle de sports de Canteleu	Réunion Manifestation sportive	550 €	1100 €	93 €
Pôle Coubertin Salle omnisports	Réunion Manifestation sportive	1710 €	3421 €	264 €
Salle 1 ^{er} étage	Manifestation sportive	330 €	660 €	93 €
Pôle Animation Municipal Salle(s) polyvalente (s) 1 ^{er} étage	Réunion	77 €	140 €	55 €
Salle n°1 ou salle n°2 ou salle n°3		231 €	420 €	82 €
Salles 1 et 2 et 3				
École de musique	Journée	300 € les 3 premiers jours 200 € les jours suivants	300 € les 3 premiers jours 200 € les jours suivants	
Les prix s'entendent toutes taxes comprises / réunion = jusqu'à 22 h et soirée = au-delà de 22 h				

- Prestation Régisseur Son et Lumière salle André Malraux et salle du Pré Fleuri (en soirée et fin de semaine)
Répétition d'un spectacle = 19 € T.T.C. de l'heure / pendant la durée du spectacle = 34 € T.T.C. de l'heure.
- Mise à disposition de personnels pour transport et installation (vie associative) = 26 € T.T.C. de l'heure.
- Pose et dépose de supports d'information = 171 € T.T.C. prix forfaitaire.

L'amende nettoyage est appliquée dès lors qu'il est établi que les locaux n'ont pas été rendus dans un état de propreté normal.

En séance, il a été précisé que ces tarifs ne s'appliqueraient pas aux contrats déjà signés.

Sur ces bases, il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- d'approuver les tarifs sus-évoqués.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Transmis en Préfecture le **29 AVR. 2024**

Affiché le **29 AVR. 2024**



Nicolas BOUCHE
Maire
Conseiller Métropolitain



Pour extrait conforme,

Bertin LEMBRÉZ
Secrétaire de Séance

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DM20240418_24
Objet :	Modification des tarifs de location des salles municipales
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-18 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.6 - Contributions budgétaires
Identifiant unique :	059-215903287-20240418-DM20240418_24-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215903287-20240418-DM20240418_24-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 240418.24 Modification tarifs salles municipales.pdf Nom métier : 99_DE-059-215903287-20240418-DM20240418_24-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	463.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 20240418.24 anx 01.pdf Nom métier : 99_DE-059-215903287-20240418-DM20240418_24-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	273.2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 20240418.24 anx 02.pdf Nom métier : 99_DE-059-215903287-20240418-DM20240418_24-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	279.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 avril 2024 à 10h30min58s	Dépôt initial

En attente de transmission	29 avril 2024 à 10h30min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	29 avril 2024 à 10h31min00s	Transmis au MI
Acquittement reçu	29 avril 2024 à 10h31min10s	Reçu par le MI le 2024-04-29

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le



ID : 059-215903287-20240418-DM20240418_24-DE

PRESTATIONS ET TARIFS DE LOCATION DU CENTRE DE GAULLE

APPELLATION	HORAIRES	CAPACITE MAXIMALE	UTILISATION ADMISE	LAMBERSARTOIS	EXTERIEUR	FORFAIT NETT		
Salons Bonte	8H - 21H	Salon 1 : 10 personnes	Réunion / réception	75,00 €	100,00 €	35,00 €	97,50 €	
		Salon 2 : 45 personnes	Réunion	150,00 €	200,00 €	55,00 €		
		Salon 3 : 45 personnes	Réunion	150,00 €	200,00 €	55,00 €		
		salon 2 : 80 personnes	Réception	250,00 €	350,00 €	55,00 €		
		Salon 3 : 80 personnes	Réception	250,00 €	350,00 €	55,00 €		
		Hall d'accueil	Réception	75,00 €	100,00 €	55,00 €		
		Salle d'accueil (vestiaire)	Réunion / réception	50,00 €	70,00 €	35,00 €		
	Cuisine		50,00 €	70,00 €	50,00 €	625,00 € 870,00 €		
	Centre Charles de Gaulle	1/2 journée 8H - 12H30 13H30 - 21H	Salon 1 : 10 personnes	Réunion / réception	50,00 €	75,00 €	35,00 €	750,00 € 1040,00 €
			Salon 2 : 45 personnes	Réunion	75,00 €	100,00 €	55,00 €	
			Salon 3 : 45 personnes	Réunion	75,00 €	100,00 €	55,00 €	
			Salon 2 : 80 personnes	Réception	100,00 €	150,00 €	55,00 €	
			Salon 3 : 80 personnes	Réception	100,00 €	150,00 €	55,00 €	
			Hall d'accueil	Réception	50,00 €	75,00 €	55,00 €	
Salle d'accueil (vestiaire)			Réunion / réception	50,00 €	75,00 €	35,00 €		
Cuisine		50,00 €	70,00 €	50,00 €	30 %			
164, rue de La Carnoy	8H - 21H	Salle 2, 3, hall + cuisine	Réception	600,00 €	800,00 €	150,00 €	780,00 €	
	8H - 21H	Salle 1, 2, 3, hall + vestiaire + cuisine	Réception	750,00 €	1000,00 €	200,00 €	975,00 €	
	WEEK-END	8H - 21H	Salle 2, 3, hall + cuisine	Réception	650,00 €	850,00 €	150,00 €	845,00 €
		8H - 21H	Salle 1, 2, 3, hall + vestiaire + cuisine	Réception	850,00 €	1150,00 €	200,00 €	1105,00 €

Vu pour être joint à la délibération
du Conseil municipal en date du

18 AVR. 2024



Nicolas BOUCHE

Maire
Conseiller Métropolitain



Nicolas BOUCHE

PRESTATIONS ET TARIFS DE LOCATION DU COLYSÉE

- 1- réunion d'1 ou 2 heures en journée ou en soirée salle de réunion
 - 1 ou 2 heures entre 9h et 22h 150 euros TTC / heure
 - installation pendant les horaires d'ouvertures
 - 1 agent présent
 - dépassement facturé 150 euros/heure

- 2- réunion ½ journée ou soirée soit 3h salle de réunion
 - 9h-12h ou 3 heures entre 14h et 22h 400 euros TTC
 - installation pendant les horaires d'ouvertures
 - 1 agent présent
 - dépassement facturé 150 euros/heure

- 3- soirée ou réception soit 6h tout le bâtiment
 - 17h-23h ou 6h entre 17h et 1h du matin
 - installation pendant les horaires d'ouvertures
 - salles libre de traiteur
 - 1 agent présent 1 200 euros TTC
 - 2 agents si exposition en parallèle et accueil demandé 1 300 euros TTC
 - dépassement facturé 250 euros/heure

- 4- colloque ou séminaire journée soit 9h tout le bâtiment
 - 9h-18h ou 9h entre 8h et 20h
 - installation pendant les horaires d'ouvertures
 - salles libre de traiteur
 - 1 agent présent 1 800 euros TTC
 - 2 agents si exposition en parallèle et accueil demandé 1 950 euros TTC
 - dépassement facturé 250 euros/heure

- 5- réception après-midi et soirée soit 9h tout le bâtiment
 - 14h-23h ou 9h entre 13h et 1h du matin
 - installation pendant les horaires d'ouvertures
 - salles libre de traiteur
 - 1 agent présent 1 800 euros TTC
 - 2 agents si exposition en parallèle et accueil demandé 1 950 euros TTC
 - dépassement facturé 250 euros/heure

- 6- colloque ou séminaire sur 2 jours soit 18h tout le bâtiment
 - 9h-18h ou 9h/journée entre 8h et 20h
 - installation pendant les horaires d'ouvertures
 - salles libre de traiteur
 - 1 agent présent 3 600 euros TTC
 - 2 agents si exposition en parallèle et accueil demandé 3 800 euros TTC
 - dépassement facturé 250 euros/heure

Amende nettoyage = 85 euros TTC